



MAIRIE DE ST-DERRIEN

BULLETIN MUNICIPAL



Octobre 2019

Numéros utiles

Médecin de garde **15 SAMU**,
Pharmacie de garde : **3237**
Pompiers : **18** portable **112**
Gendarmerie : **17**
Déchetterie de BODILIS : **02 98 68 99 99**

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi :
9h00 à 12h00
Mardi : Fermé
02.98.68.52.44

Mail : saint.derrien@wanadoo.fr
Site Internet: www.saint-derrien.fr

L'ELECTRICITE EN RESEAU



**COUPURE
ELECTRICITE**

lundi 14 octobre 2019

entre 14h et 16h
Lieux concernés : Kerhalvez
/ Quinquis Bian / Clezever /
Lesveoc



*Le secrétariat de mairie sera
fermé le jeudi 3 octobre et
du 28 octobre au 31 octobre
2019 inclus.*

MARIAGE :



➤ **Estelle CRENN & Xavier CABON** – 8 impasse des
Acacias – le 21 septembre 2019



Le **vendredi 1er novembre** étant un jour férié, le ramassage de
votre poubelle jaune sera avancé au **mardi 29 octobre 2019**.

Pensez à déposer votre bac la veille au soir.

Repas des aînés

Comme chaque année, la commune de Saint-Derrien offre un moment de partage aux personnes de **70 ans et plus**.



A cette occasion, un repas sera servi le **samedi 12 octobre 2019 à midi à la salle polyvalente.**

Pour les personnes qui ne seraient pas encore inscrites, merci de le signaler à la mairie.

Aménagement du centre-bourg



Afin de présenter le projet d'aménagement du centre-bourg, les élus convient l'ensemble de la population à

une **réunion publique** qui se tiendra le

vendredi 18 octobre 2019 à 20 heures
à la salle polyvalente de SAINT-DERRIEN.

Les élus répondront à toutes les questions et remarques.

Dératisation



DÉRATISATION

Les particuliers et les exploitants agricoles qui souhaitent la visite du « dératiseur » doivent impérativement s'inscrire en mairie.

L'intervention est prévue le **mercredi 23 octobre 2019, le matin.**

Ecole Saint-Yves

Le numérique à l'école

Mardi 24 septembre, le Maire, Dominique POT et ses adjoints ont rendu visite aux élèves de l'école Saint-Yves.

C'était l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux arrivants sur la commune. Les écoliers n'ont pas manqué de remercier les élus pour leur grande participation à l'achat de matériel numérique (Ipad et vidéoprojecteurs) dans le cadre du plan Ecoles Numériques Rurales lancé par l'Etat. Avec déjà une belle aisance, les élèves de CM1-CM2 ont montré tout leur savoir-faire avec les tablettes.



Les élus n'ont pas hésité à leur dire que grâce à ce beau matériel, ils devraient tous frôler l'excellence et ont souhaité à chacun et à chacune une très belle année scolaire à Saint-Derrien !

Opération « nettoyons la nature »

Vendredi 27 septembre 2019, les élèves des classes de GS à CM2, accompagnés de parents d'élèves et d'enseignants, étaient dans les rues de la commune pour une opération nettoyage de la nature. Pendant une heure et demie, les enfants équipés de chasubles, sacs et gants offerts par le centre Leclerc, parrain de l'opération, ont ramassé les nombreux micro-déchets, plastiques, canettes, capsules, mégots. Sur un circuit passant du plan d'eau, à la salle de sport, la bibliothèque et les lotissements, les jeunes enfants ont méticuleusement accompli leur mission pour la préservation de l'environnement. L'après - midi s'est terminée par un goûter récompensant chacun de ses efforts.





L'école Saint-Yves organise un loto spécial enfants le **dimanche 20 octobre 2019** à **14h00 à la salle polyvalente.**

Venez nombreux !

Les recettes serviront à financer l'école du cirque.



Comité d'animation : Téléthon



Le **Téléthon 2019** aura lieu les **6 et 7 décembre** prochain.
Comme tous les ans, Saint-Derrien se mobilisera !
Afin de préparer cette manifestation, le Comité d'animation vous convie à une **réunion de préparation**

le jeudi 3 octobre 2019 à 20 heures au Foyer ar Stivell

Venez nombreux partager vos idées !

Art floral



Les cours d'art floral reprendront le **vendredi 18 octobre 2019**, aux horaires et lieu habituels.

Exceptionnellement, ceux-ci auront lieu au **Foyer ar Stivell** le vendredi 18 octobre 2019.

Foyer ar Stivell : anniversaire de Mimie Le Saint



Lundi 16 septembre 2019, les membres du foyer ont fêté les

96 ans de Mimie LE SAINT

Elle est toujours très assidue au foyer et bon œil !

Encore joyeux anniversaire !



2 octobre 2019 : repas du Ponan à la salle Sklérigen à PLOUVENTER

Accueil de loisirs St Derrien, St Servais, Plouneventer

L'accueil pendant les vacances de la Toussaint se fera à l'espace de la Fontaine à Saint-Derrien. La **fiche d'inscription** est disponible à la mairie.

Voici le **programme des activités du 21 au 31 octobre 2019** :



Lundi 21 : Création d'arbres, de champignons et d'hérissans mignons.



Mardi 22 : A la découverte des trésors de la nature.

Mercredi 23 : Confection de gâteaux potirons carottes.



Vendredi 25 :
-6 ans : Animaux d'automne
+6ans : Sortie à la patinoire

Jeudi 24 :
-6 ans : sortie à Magic Park
+6ans : Land 'art



Lundi 28 : Décorons notre manoir !



Mardi 29 : Création de fantômes, citrouilles...

Mercredi 30 : Concours du gâteau le plus effrayant.



Jeudi 31 : Chasse aux bonbons et boom des sorciers.

Le programme peut varier selon les conditions météorologiques et les envies des enfants.

Communauté de Communes : diagnostic jeunesse



A L'ECOUTE DES JEUNES DE 12 A 25 ANS DU TERRITOIRE

Nous vous proposons de venir échanger lors des 5 rencontres organisées sur la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau :

- > Mercredi 25 septembre / 20h00 / Mélar Dit / Locmélar
- > Mardi 1er octobre / 20h00 / Foyer Antoine Caill / Plouzévédé
- > Mardi 8 octobre / 19h30 / Salle Jeanne D'Arc / Bodilis
- > Mercredi 9 octobre / 20h00 / Salle Sklérijenn / Plounéventer
- > Mardi 15 octobre / 20h00 / Espace Jacques de Menou / Plouvorn

OUVERT A TOUS !

Contact : Isabelle LE ROUX / Service Enfance Jeunesse
02 98 68 42 41



Déclaration des ruches

DÉCLAREZ VOS RUCHES
ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAITRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE
mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est tenu de déclarer chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement.

La période de déclaration est fixée **entre le 1er septembre et le 31 décembre 2019** pour la campagne écoulée.

Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr . Néanmoins, pour les personnes qui ne peuvent pas déclarer via internet, **un formulaire est disponible à la mairie.**

Conseil municipal du 27 septembre 2019

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 30 août 2019.

Monsieur le Maire décide de débiter la séance dans l'ordre suivant :

1. Présentation du projet de Marina FICHOU

Mme FICHOU, infirmière libérale, s'est associée avec Mme DAVESNE depuis plusieurs années. Leur activité est située administrativement au domicile de Mme DAVESNE, qui fera valoir ses droits à la retraite dans quelques mois. De ce fait, Mme FICHOU demande à la municipalité si elle pourrait louer un local communal à cet effet.

Ainsi, les élus, conscients de la nécessité de maintenir ce service sur la commune, vont étudier la demande.

2. Motion contre le projet de fermeture des trésoreries municipales

A ce jour, au regard du projet de réforme Action Publique 2022, la Trésorerie de Landivisiau est amenée à fermer en 2021, 2022 ou 2023.

Par ailleurs, est prévue la mise en place d'accueils de proximité assurés par des agents de la Direction des Finances Publiques, organisés au sein des nouvelles Maisons France Service (MSAP) lorsqu'elles existent ou à défaut au sein des mairies.

Concernant les services aux collectivités, les conseillers présents sur le territoire de l'EPCI ne pourraient intervenir directement en matière de gestion comptable.

Ces mesures, et en particulier la fermeture envisagée de la Trésorerie de Landivisiau, auront pour conséquence de supprimer un service de proximité et de surcharger les MSAP (Maisons France Service), voir les mairies dans certains cas.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de demander par la présente motion de ne pas mettre en œuvre le projet de fermeture des services des impôts et des trésoreries, décision qui porterait un préjudice important au service public de proximité en milieu rural et ne manquerait pas de renforcer la fracture territoriale et numérique.

3. Bail du bar-tabac

Lorsque la commune deviendra propriétaire du bar-tabac, un bail sera signé avec l'actuelle occupante des lieux et précisera les modalités.

4. Décision modificative n° 5 – budget commune

Le Conseil Municipal vote les virements de crédits suivants, sur le budget commune de l'exercice 2019 – en section d'investissement.

CRÉDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	2183	91	Matériel de bureau et matériel informatique – école numérique	810,00 €

CRÉDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	2315	88	Installations, matériels, outillage technique – aménagement du centre bourg	810,00 €

5. Redevance d'Occupation du Domaine Public pour les opérateurs de télécommunications

Monsieur le Maire rappelle que l'occupation du domaine public par des opérateurs de télécommunications donne lieu au versement d'une redevance en fonction de la durée de l'occupation, de la valeur locative et des avantages qu'en tire le permissionnaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de fixer le montant des redevances d'occupation du domaine public routier dues par les opérateurs de télécommunications et de charger Monsieur le Maire du recouvrement de ces redevances annuellement.

6. Questions diverses

- 12/10/2019 – 12h à la salle polyvalente : repas du CCAS.
- 18/10/2019 – 20h à la salle polyvalente : présentation du projet d'aménagement du centre-bourg.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 22 novembre 2019 à 18h30.

Vie paroissiale

MESSES DU MOIS D'OCTOBRE 2019	
Paroisse Saint Tiviziau – Bro Landi	
samedi messe à 18h	dimanche messe à 10h30
Samedi 5 octobre	Dimanche 6 octobre
27 ^e dimanche du Temps ordinaire	
Guiclan	Plouzévédé Landivisiau <i>Fête patronale</i> Locmélar <i>Fête patronale</i>
Samedi 12 octobre	Dimanche 13 octobre
28 ^e dimanche du Temps ordinaire	
Plounéventer	Lampaul-Guimiliau <i>Fête Paroissiale</i> <i>seule messe dans la paroisse ce dimanche</i> présidée par P. Sébastien
Samedi 19 octobre	Dimanche 20 octobre
29 ^e dimanche du Temps ordinaire	
Guiclan	Plouzévédé Landivisiau Sizun <i>Fête patronale</i>
Samedi 26 octobre	Dimanche 27 octobre
30 ^e dimanche du Temps ordinaire	
Plounéventer	Plouzévédé Landivisiau Sizun

CELEBRATIONS	
DE LA TOUSSAINT 2019	
Jeudi 31 oct : 18h	Vendredi 1 ^{er} nov : 10h30
Solennité de Tous les Saints	
Guiclan	Landivisiau Plouvorn Plounéventer Sizun
Samedi 2 novembre : Commémoration des Fidèles Défunts	
10h30	Plougar - Guimiliau Communa

NB : Les articles à faire paraître dans le bulletin municipal sont à déposer en mairie par mail ou par téléphone.

Recevez le bulletin municipal chez vous par internet : www.saint-derrien.fr

Vous pouvez à tout moment vous inscrire en ligne pour le recevoir par mail

St Derrien

LOTO

Spécial enfants

20 OCTOBRE à 14 H

5€ les 2 cartes avec le goûter

Salle Polyvalente
Ouverture des portes à 14h . Début du LOTO 14H30

Organisé par l'école St Yves

Les enfants sont sous la responsabilité des parents

ENTENTE SPORTIVE
LA FLECHE

KIG HA FARZ à Plounéventer

dimanche 3 novembre 2019
à partir de 11h30

organisé par le club de handball
La Flèche

à la salle Sklerijenn
Sur place ou à emporter (prévoir ses contenants)



BASE AERONAUTIQUE NAVALE
DE LANDIVISIAU

RECRUTEMENT LOCAL



REJOIGNEZ L'ÉQUIPAGE
ETREMARIN.FR



Renseignements auprès du CIRFA :
8 bis rue Colbert – 29 200 BREST
☎ : 02 89 22 15 31

Permanences Morlaix :
2^{ème} et 4^{ème} mercredi de chaque mois
de 14h à 16h.
Adresse : Mission Locale
ZA de la Boissière – rue Jean
Caérouc

FORUM 2019 DE LA CRÉATION REPRISSE ET DE LA JEUNE ENTREPRISE

6^e édition

Lundi 7 octobre 2019
13h - 17h30 à la CCIMBO Morlaix



Ateliers / Exposants / Entretiens / Speed meeting
Entrée libre et gratuite

Créer, reprendre ou développer son activité

www.forumcreationreprise.bzh • T. 02 98 62 39 20

un événement



avec le soutien de



GRATUIT



CONFERENCE Ma mémoire, j'Y tiens

SAINT-VOUGAY
Espace Ar Brug

Mardi 15 octobre 2019
à 14h30

Ouvert à tous



06 34 84 57 49
vas-y@ildys.org
www.vas-y.bzh

